VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 9 Mars 1897.

VENTE de PARTAGE

Beau Magasin

No 318 rue du Camp

Occupé par le "Garcia Stationery Co."

Jolie Résidence,

No 741 Avenue Esplanade,

A l'encoignure de la rue Bourbon.

Résidence en briques à deux étages,

No 1343 rue Annonciation,

Encoignure Melpomène.

Jolie Résidence en bois,

No 920 rue Melpomène,

Bâtie depuis quatre ans seulement.

UNE

BONNE OCCASION

POUR UN

BON PLACEMENT

—OU UNE—

Bonne-Spéculation.

A l'Encan. Conditions Faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement rendu dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, St Pierre et Roman, mesurant 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur 99 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté le séparant des lots Nos 6, 5, 7 et 8, et la même profondeur le séparant des lots 5,11, 12 et 13, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, selon le plan de Pillié et Depouilly, daté le 25 décembre 1865, déposé en l'étude de R. J. Ker, Req., ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent de la substantielle résidence double en bois à un étage, connue comme le No 614 rue N. Prieur, contenant en tout quatorze 5 ou 6 chambres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante au-dessus du prix de l'adjudication, et faisant, au moment de la vente, le dépôt usuel de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. R. Légier, Esq., notaire.

13jan—13 20 25 fév1 8 17

PAR BAYNE & ONORATO.

Annonce judiciaire—Occasion pour un spéculateur. Vente en partage: Propriétés résidences de choix dans le quatrième district A l'encan. Joli cottage simple, 2023 rue Annonciat on Joli cottage double, 2019 et 2021 rue Annonciation. Bâtisse simple en bois, 1826 rue Laurel, et le cottage double désirable 2015 et 2017 rue Annonciation. Edwin J. Davis et John I. Davis vs Henry N. Davis et als. No 50,708—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B. Mardi, 16 Février 1897, à la Bourse des Encanteurs, 631 rue Commune, à midi, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 20 novembre 1896, et signé le 1er décembre 1896, dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée, et d'un ordre homologuant et approuvant les délibérations de la réunion de famille dans l'affaire de la succession de Jas B. Davis (Dossier No 49,506 de la dite Cour) tenue dans l'intérêts des mineurs co-propriétaires, le 21 me jour de décembre 1896, pardevant Félix J. Dufour, notaire en cette ville, les dite ordres étant adressés à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à vendre, aux enchères publiques les propriétés ci dessus décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situé, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jersey (maintenant Annonciation), Laurel, Joséphine et St-André. Le dit lot est désigné par le numéro cinq et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation, vingt neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante pieds, portant le numéro municipal 2023 rue Annonciation.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant vestibule, gas, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à repasser, trois chambres à coucher, galerie de face et de côté. Promenades en briques et en schil linger, joli jardin. En bon ordre; devrait facilement rapporter $300 par an.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey (maintenant Annonciation), Laurel, Joséphine et St-André, le dit lot est désigné par le numéro quatre et mesure trente pieds de face à la rue Jersey ou Annonciation, vingt-neuf pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent pieds, portant les numéros municipaux 2019 et 2021 rue Annonciation.

Les améliorations comprennent un cottage double contenant de chaque côté quatre chambres en bas et deux chambres en haut, grille, galerie de côté en bon ordre. A toujours rapporté et rapportera $360 par an.

3° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville (autrefois dans le faubourg Nun, paroisse Jefferson), dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie Félicité, Laurel et Annonciation. Le dit lot en portion de terre est désigné par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville le 20 juin 1885, et mesurant trente quatre pieds de face à la rue Laurel sur quatre-vingt dix-sept pieds six pouces de profondeur, étant les mêmes mesures plus ou moins; la dite rue Laurel était autrefois connue comme la rue St-Michel et la dite rue Annonciation, était autrefois connue comme les rues Elizabeth et Jersey; portant le numéro municipal 1826 rue Laurel. Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois actuellement inhabitée.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant et en dépendant, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville (autrefois dans le faubourg Nun, paroisse Jefferson), dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie Félicité, Laurel et Joséphine, désigné comme lot numéro trois sur le plan du dit et autre lots annexé à un acte de vente de Peters et Millard à Stevens et Avery passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 16 de février 1831, et mesurant trente pieds sur la rue Annonciation, vingt-huit pieds huit pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent pieds portant les numéros municipaux 2015 et 2017 rue Annonciation. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cuisine, à l'ees de côté, barrière en fer, etc. En bon état. Le tout à raison de $312 par an; pourrait rapporter davantage.

Conditions—Pour l'intérêt du mineur, devant être un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité; conditions comptant pour l'intérêt du mineur.

Conditions Générales—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant ——, notaire.

Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements.
621 rue Gravier.
10 jan—10 11 12 19 26 — fév 1er 2 8 9 10 14 à date

PAR LE CONSTABLE.

B. J. Wolf & Sons vs Batt'e & Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 26,857—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 1er jour de février 1897, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de vêtements, consistant en pantalons, chemises, cravates, linge de dessous, etc.—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions, comptant sur les lieux.—LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans; 20jan—29 22 fév1

50 YEARS' EXPERIENCE.
PATENTS
TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington Office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the
SCIENTIFIC AMERICAN,
beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address
MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Winnie Lane.

No 51,646—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A l'Encan, encanteur—Bureau 403 rue Carondelet—MERCREDI, 17 février 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne; en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. R. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 20 novembre 1896 et signé le 30 novembre 1896, dossier No 50,319, dans l'affaire de Mlle Gabrielle Burthe vs Mme Madeline Burthe Story et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

741 avenue Esplanade.

1° Une certaine propriété composée premièrement d'un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bagatelle (maintenant Decatur) Cascalve (maintenant Royale) et Paix (maintenant Kerlerec) lequel mesure 42 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Bourbon.

Deuxièmement, d'un autre lot de terre dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, immédiatement dans le fond de et touchant au lot ci-dessus décrit, lequel forme partie et mesure 17 pieds de face sur la rue Bourbon et s'étend en profondeur 42 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à deux étages et demi, connue comme No 741 rue Esplanade, avec ouvertures de tous les côtés, contenant environ seize chambres, incluant double salon, salle à manger, cuisine et chambre à bain, quelque cinq ou six chambres à coucher, chambres de servantes placards pour linge et vaisselles, installations sanitaires modernes, belles cheminées en marbre, fourneau et bouilloire d'eau chaude dans la cuisine, pavage en pierre dans la cour, chambre à charbon dans le fond, réservoir sur le toit, sonnettes électriques, plaisir et décorée avec goût et le tout en parfait ordre et environnée par les résidences de MM. Nott, Schmitt, Formento et Hero.

318 Rue du Camp.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magnolia et Gravier et lequel mesure, se mesure américaine, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, connu par le No 318 rue du Camp, qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à la Garcia Stationery Company, Limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

1343 rue Annonciation.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus décrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoisée connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelque huit ou dix chambres, bonne salons, vestibules, offices, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisseries partout. Exposé au vent du sud, avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

920 Rue Melpomène.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et lequel mesure 27 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages avec une écurie en briques dans le fond, connue comme le No 920 rue Annonciation, la maison étant seulement vieille de 3 ans et moderne dans tous ses détails, avec entrée pour voiture et écurie dans le fond; la bâtisse principale contenant six chambres, les dépendances avec chambres de servantes, lingerie, etc., et rapportant un loyer de $35 par mois, le tout plus ou moins

Condition:—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date d'adjudication ou ce qui concerne la propriété de la rue Camp et un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement ou ce qui concerne la propriété de la rue Esplanade et en ce qui concerne les propriétés des rues Melpomène et Annonciation et toutes en classes usuelles de sécurité et la division des biens en corpus pour plaire aux différentes personnes intéressées par cinquièmes, à la propriété de l'avenue Esplanade, et par tiers aux autres propriétés, et l'assomption des taxes de 1897 en plus de leur encbère. Les acquéreurs devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 7 8 9

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Winnie Lane.

No 51,646—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A l'Encan, encanteur—Bureau 403 rue Carondelet—MERCREDI, 17 février 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne; en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. R. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 20 novembre 1896 et signé le 30 novembre 1896, dossier No 50,319, dans l'affaire de Mlle Gabrielle Burthe vs Mme Madeline Burthe Story et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

741 avenue Esplanade.

1° Une certaine propriété composée premièrement d'un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bagatelle (maintenant Decatur) Cascalve (maintenant Royale) et Paix (maintenant Kerlerec) lequel mesure 42 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Bourbon.

Deuxièmement, d'un autre lot de terre dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, immédiatement dans le fond de et touchant au lot ci-dessus décrit, lequel forme partie et mesure 17 pieds de face sur la rue Bourbon et s'étend en profondeur 42 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à deux étages et demi, connue comme No 741 rue Esplanade, avec ouvertures de tous les côtés, contenant environ seize chambres, incluant double salon, salle à manger, cuisine et chambre à bain, quelque cinq ou six chambres à coucher, chambres de servantes placards pour linge et vaisselles, installations sanitaires modernes, belles cheminées en marbre, fourneau et bouilloire d'eau chaude dans la cuisine, pavage en pierre dans la cour, chambre à charbon dans le fond, réservoir sur le toit, sonnettes électriques, plaisir et décorée avec goût et le tout en parfait ordre et environnée par les résidences de MM. Nott, Schmitt, Formento et Hero.

318 Rue du Camp.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magnolia et Gravier et lequel mesure, se mesure américaine, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, connu par le No 318 rue du Camp, qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à la Garcia Stationery Company, Limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

1343 rue Annonciation.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus décrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoisée connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelque huit ou dix chambres, bonne salons, vestibules, offices, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisseries partout. Exposé au vent du sud, avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

920 Rue Melpomène.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et lequel mesure 27 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages avec une écurie en briques dans le fond, connue comme le No 920 rue Annonciation, la maison étant seulement vieille de 3 ans et moderne dans tous ses détails, avec entrée pour voiture et écurie dans le fond; la bâtisse principale contenant six chambres, les dépendances avec chambres de servantes, lingerie, etc., et rapportant un loyer de $35 par mois, le tout plus ou moins

Condition:—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date d'adjudication en ce qui concerne la propriété de la rue Camp et un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement ou ce qui concerne la propriété de la rue Esplanade et en ce qui concerne les propriétés des rues Melpomène et Annonciation et toutes en classes usuelles de sécurité et la division des biens en corpus pour plaire aux différentes

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Septième District.

Nouveau No 8018 (vieux No 124) rue Hampson, entre l'avenue Carrollton et la rue Short, (la rue à l'arrière étant St-Charles).

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Pelican Homestead and Building Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 51,954—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, LUNDI, 4 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, qui y appartiennent, située dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 23 U, ancien plan de Carrollton, maintenant îlet No 71 sur le nouveau plan, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Hampson et St-Charles. Les dite lots sont désignés par les Nos cent et douze sur un plan fait par Hedin et Barbrauma, le 17 avril 1854, et mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20jan—30 fév5 12 19 26 mars4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendues aux risques et aux frais du premier acquéreur, qui a acquis les propriétés ci-dessous décrites le 12 novembre 1896 et a négligé de se conformer aux termes de l'adjudication, après que demande formelle lui en a été faite.

Vente de Propriétés dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs. C. W. Guerchoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1897, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C encoignure du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monroe; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt six pieds six pouces dans le fond.

Lot C fait face sur le Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, à trente-cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—janv. 7 14 21 28—fév. 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un tiers indivis d'un intérêt

—DANS ET A—

Une grande portion de terre de valeur, dans l'îlet compris par les avenues St-Charles et Howard, le Cercle Lee et les rues Carondelet et Calliope.

A 12 mois de crédit.

Canal Bank vs André Ringgold Brousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,475—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de André Ringgold Brousseau, consistant en un tiers indivis dans et aux propriétés ci-dessus décrites, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre la rue St-Charles, le Lee Circle (anciennement Tivoli Circle) l'avenue Howard (anciennement rue Delord ou Promenade Triton) et rue Calliope (anciennement Apollo) et Calliope formant la façade entière sur la rue St Charles et mesurant deux cent soixante-six pieds dix pouces et quatre lignes de face sur l'Avenue St-Charles, cent soixante-six pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Calliope, alors sur une ligne parallèle à la rue Carondelet et s'étendant vers l'Avenue Howard, il mesure cent un pieds huit pouces et deux lignes ensuite sur une ligne vers la rue Carondelet, il mesure trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers l'avenue Howard; il court ou mesure cent trente quatre pieds cinq pouces et quatre lignes, et de là sur une ligne parallèle à la dite avenue Howard, et s'étendant vers l'avenue St-Charles, il s'étend et mesure trente quatre pieds six pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Calliope, il court ou mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique cent onze pieds au point du Lee Circle, ancien Tivoli Circle, ensuite quatre-vingts pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire faisant face au dit Lee Circle au point d'intersection du dit Lee Circle ou Tivoli Circle avec l'avenue St-Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Ceci étant le second et dernier encan la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle vaut, payable à un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon avec bonnes et solvables sécurités, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir de la date de vente jusqu'au paiement final et les hypothèques et privilèges spéciaux sur ladite propriété.

L'acquéreur, néanmoins, aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant au moment de la vente, le coût et charges du procès et de la vente, commissions, honoraires d'avocats, etc., savoir: à peu près dix-huit cents dollars, et en plus les taxes d'Etat, de Ville, de Paroisse et municipales sur la dite propriété, se montant à environ deux cent cinquante dollars, sur le tiers indivisde l'intérêt sur la propriété en entier.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
25 jan—25 26 29—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un grand assortiment de marchandises sèches, articles de fantaisie, paletots, peignes, ceinturons, rubans, dentelles, gilets, chemises de peau, broderies, passementerie, bonneterie, bretelles, mouchoirs, épingles, fil, boucles, gants, serviettes, caleçons, porte-monnaies, ciseaux, cravates, papier, écharpes, brosses et une variété d'autres articles, etc.

Daishaimer & Worms vs Jonas Rose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 51,932—En vertu d'un ordre de vente, daté le 29 janvier 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieux ci-après désignés, le MARDI, 9 février 1897, à 10:30 h. A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, un grand assortiment de marchandises sèches, articles de fantaisie, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 jan—20—fév—2 6 9

GOUDRON LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'étiquette de M. Guyot, Paris.
GUYOT

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une "propriété d'église", de valeur,

Formant l'encoignure des rues Howard et Cypress, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Julie et Freret.

Mutual Loan and Building Company vs First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,940—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Victor Masbernet, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et par lui à moi transféré, le dit writ adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Frerot; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Howard et Cypress et mesure quatre-vingt-deux pieds de face à la rue Howard, quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—1 2 7 14 21 28 jan—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans le Second District, etc.

Crescent City Rice Mill, etc.

Numa Landry vs Mme Veuve James J. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,692—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Charles, Decatur et Jackson, désignés par les Nos dix et onze, mesurant chacun quatre vingt dix pieds sept pouces de face à la rue Toulouse sur soixante-dix-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne du lot No ——, et quatre vingt pieds sur la ligne du lot No onze, et vingt-six pieds trois pouces sur la ligne du fond, et le lot No onze mesure vingt-six pieds trois pouces de face sur la rue Toulouse, par quatre-vingts pieds de profondeur sur la ligne du lot No dix et quatre-vingts pieds trois pouces sur la ligne du lot No onze, et vingt-six pieds trois pouces sur la ligne du fond.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Seize et mesurant trente-quatre pieds sept pouces et une demi-ligne de face sur la rue Cannon, par soixante treize pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No quinze, et soixante-treize pieds sur l'autre ligne, et trente-quatre pieds sept pouces et une demi-ligne sur la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant trente-trois pieds trois pouces de face sur la rue Cannon, par soixante-douze pieds et une ligne vers la rue Charters, soixante dix neuf pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Decatur et vingt six pieds trois pouces et trois lignes dans le fond.

4° Et un autre certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Jefferson, sur cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses étant connues par les Nos municipaux —— rue Jefferson.

Ensemble avec les machines et autres installations qui y appartiennent et font partie du Crescent City Rice Mill.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 jan—29 30 31—fév 1 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Wm Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,190—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William Kaiser, administrateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
31janv—31—fév 4 9 Greffier.

Succession de Jacques Tousin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,485—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia George, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
27 janv—27 31—fév. 5 Greffier.

Succession de Henry Deescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,174—Division D—Attendu que Philip George Deescher a présenté une pétition à la Cour à l